

### AIDE A LA PROTECTION DU PATRIMOINE MOBILIER NON PROTEGE DE VAUCLUSE - COMMISSION GAGNIERE

FICHE N° 54

#### OBJET

Intervention sur des opérations de sauvegarde et de restauration du patrimoine mobilier non protégé, c'est à dire non classé ni inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (objets d'art, archives).

#### OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES

Sont concernés les dossiers relevant du patrimoine mobilier – objets d'art, ensembles décoratifs et archives non protégés ainsi que les objets de musées conservés dans des établissements non labellisés « Musées de France » présentant un intérêt artistique, historique, archéologique et ethnologique suffisant pour justifier leur conservation et leur valorisation.

#### BENEFICIAIRES

Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération, Syndicats intercommunaux, associations, propriétaires privés, syndics.

#### MODALITE ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Dépense prise en compte : coût des travaux en H.T (sur devis).  
Taux : 40 % maximum de la dépense H.T.

#### DOSSIER A PRODUIRE

Lettre de demande de subvention, délibération du Conseil Municipal (communes), statuts et déclaration en préfecture (1<sup>ère</sup> demande d'une association), attestation de non-commencement de travaux, RIB, devis détaillés émanant de restaurateurs différents, plan de financement prévisionnel, plusieurs photographies.

#### SERVICE INSTRUCTEUR

Direction de la Culture

Mme ROBERT Marianne Directrice de la Culture ☎ 04 90 16 11 70  
Mme Valérie CANILLAS Responsable administratif en charge du patrimoine ☎ 04 90 16 11 76  
✉ [valerie.canillas@cg84.fr](mailto:valerie.canillas@cg84.fr) ☎ 04 90 20 58 38

Pour le mobilier :

Mme Eve DUPERRAY Conservateur départemental en chef du patrimoine ☎ 04 90 20 37 20  
✉ [eve.duperray@cg84.fr](mailto:eve.duperray@cg84.fr)

Pour les archives :

Mme Christine MARTELLA Directrice des archives départementales ☎ 04 90 86 71 50  
✉ [christine.martella@cg84.fr](mailto:christine.martella@cg84.fr)